



ETUDE GREGOIRE

Rue de Bas-Oha, 252 A
4520 Moha (Wanze)

Concerne : Votre demande du 18 juin 2021
Copropriété sise rue du Maréchal Foch 92-98 à 4480 Engis
Propriétaire :
Appartement C6 94/6 - Quotes-Parts : 1/24^{ième}

Chère Madame ,

Précision importante : Mon intervention ne concernera pas le Garage (Box n°9) qui ne fait pas partie de la copropriété.

Faisant suite à votre demande, je vous prie de prendre connaissance des infos ci-dessous :

577-11 §1^{er} – Compromis de vente

Le montant du fonds de roulement 10317.95€ (23-6-21) et du fonds de réserve 19389€ (23-6-21)

Le montant des arriérés éventuels dus par le cédant : voir historique en annexe

La situation des appels de fonds, destinés au fonds de réserve et décidés par l'assemblée générale avant la date certaine du transfert de la propriété : néant

Le relevé des procédures judiciaires en cours relatives à la copropriété : néant.

Les procès-verbaux des assemblées générales des trois dernières années : 2018, 2019 , ~~2020~~ et ~~2021~~ Covid

Les décomptes de charges des deux dernières années : 2018, 2019

La copie du dernier bilan approuvé en AG : 2018

577-11 §2 – Acte Authentique

1. Le montant des dépenses de conservation, d'entretien, de réparation et de réfection décidées par l'AG ou le syndic avant la date certaine du transfert de propriété mais dont le paiement est demandé par le syndic postérieurement à cette date : néant
2. L'état des appels de fonds approuvés par l'AG avant la date certaine du transfert de propriété et le coût des travaux urgents dont le paiement est demandé par le syndic postérieurement à cette date : néant
3. Un état des frais liés à l'acquisition des parties communes, décidés par l'AG avant la date certaine du transfert de propriété mais dont le paiement est demandé par le syndic postérieurement à cette date : néant
4. Un état des dettes certaines dues par l'ACP à la suite de litiges nés avant la date certaine du transfert de propriété mais dont le paiement est demandé par le syndic postérieurement à cette date : néant

Dossier d'intervention ultérieure : néant.

Citerne à mazout : néant.

Certificat PEB partiel : non prévu

Bien cordialement,

Philippe Lemmens